

FICHE OUTIL - Les financements publics

Dans cette fiche, nous explorons les principales solutions proposées par **Wallonie Entreprendre (WE)**, le **SPW Économie Emploi Recherche (EER)**, **W.alter**, et l'**AWEX** pour soutenir l'innovation et la croissance des entreprises wallonnes.

1

Wallonie Entreprendre (WE) - Accompagnement et financement

[Wallonie Entreprendre](#) (WE) propose des solutions d'accompagnement et de financement pour soutenir les entreprises vers une économie neutre en carbone.



Outils d'accompagnement (gratuits et sur mesure)

WE offre plusieurs dispositifs pour les TPE et PME, visant à transformer les contraintes environnementales en opportunités :

- **Accompagnement individuel à la transition bas carbone/ économie circulaire** : un [réfèrent Bas Carbone](#) réalise gratuitement une visite et un état des lieux pour élaborer un plan d'action individualisé. L'analyse couvre plusieurs axes, dont le bâtiment, le procédé, l'approvisionnement, l'écoconception, la mobilité et les déchets.
- **WalEnergie** : accompagnement technique, organisationnel et financier sur mesure (process, bâtiment, mobilité, Sources d'Énergie Renouvelables) à destination des PME industrielles et des grandes entreprises [en convention carbone](#).
- **PME Green Challenge** : un programme collectif pour des PME visant l'élaboration d'un plan d'actions bas carbone via des échanges de bonnes pratiques et des journées thématiques (stratégie, efficacité énergétique, mobilité, économie circulaire). Le PME Green Challenge s'adresse aux entreprises wallonnes de plus de 3 ans, comptant

2

SPW Économie Emploi Recherche (EER) - Aides à l'investissement

Le [SPW EER](#) propose des primes à l'investissement, sous réserve que l'aide ne soit pas cumulée avec une autre aide portant sur la même assiette.



Aides cofinancées FEDER/FTJ (Mesure 4) :

- **Cibles** : PME (y compris les ASBL à vocation économique) situées en zone de développement en Région Wallonne
- **Conditions** : investissement minimum (125 000€ ou 250 000€ selon la taille) et création d'emplois (minimum 4 ETP (PME) ou 6 ETP (moyenne entreprise)).
- La **circularité** (éco-conception, optimisation des flux de matières, allongement de la durée de vie, recours aux circuits courts) est un critère d'accès pour l'aide de base et l'aide majorée.

Zone D : les trois communes du Brabant wallon (Nivelles, Tubize et Ittre)
Zone de type c) : les autres zones de développement en Province de Namur et de Liège
Zone de type a) : la province du Luxembourg et du Hainaut

- au moins 15 ETP et intégrant un processus industriel ou de production.
- **Orientation vers l'expertise privée** : les PME peuvent bénéficier des [Chèques entreprises](#) (Chèques énergie, Chèques économie circulaire) pour une expertise partiellement subventionnée (intervention maximale de 75% ou 50% selon le régime).

Solutions de financement de la transition bas carbone

Ces prêts sont ouverts à toutes les entreprises wallonnes (sauf pêche et aquaculture) :

- **Prêt Easy'Green** : prêt subordonné (effet de levier, sans garantie) allant jusqu'à 1 million d'euros par projet et pouvant financer jusqu'à 100% des dépenses éligibles. Il cible l'efficacité énergétique, l'eau, les énergies renouvelables et les **projets d'économie circulaire éco-innovants**.
- **Prêt Easy'Green Online** : financement simplifié géré par la banque pour des montants jusqu'à 75 000 €.
- D'autres solutions existent pour de plus gros montants ou des grandes entreprises ([Prêt Tailored Green](#), [Prêt Green Industry](#), [Prise de participation](#)).

3

Aides spécifiques « GREEN » (protection de l'environnement) :

- **Cibles** : toutes les tailles d'entreprise (Très Petite Entreprise à Grande Entreprise), situées n'importe où en Région Wallonne.
- **Objectif** : soutenir les investissements qui **dépassent les normes environnementales existantes** ou qui sont une adaptation anticipée aux futures normes de l'Union européenne.
- Le taux d'aide s'applique sur le **surcoût** (coûts supplémentaires nécessaires par rapport à un scénario de référence moins respectueux de l'environnement). Les objectifs liés à l'économie circulaire concernent l'amélioration de l'utilisation efficace des ressources, la prévention/réduction des déchets, et l'utilisation de matières premières secondaires.



W.ALTER - Financement de l'économie sociale et circulaire

W.ALTER est une filiale spécialisée de Wallonie Entreprendre qui soutient les entreprises d'économie sociale (coopératives agréées, ASBL d'insertion).

- **Philosophie** : W.ALTER est un partenaire financier à long terme, sans exigence contractuelle de rendement. Il met l'accent sur l'expertise et le réseau pour construire des **écosystèmes durables, coopératifs et citoyens**.
- **Financement** :
 - **Apport (Fonds propres)** : maximum 500 000 € par projet, toujours en cofinancement (W.alter n'est jamais majoritaire) et s'interdit de sortir durant les cinq premières années ("capital patient").
 - **Prêt** : financement sur mesure, sans plafond, souvent en cofinancement avec d'autres partenaires, et sans garanties personnelles exigées.



4

AWEX - Aides à l'Internationalisation

L'**AWEX** (Agence wallonne à l'Exportation) aide les entreprises wallonnes à se développer à l'international, y compris vers des marchés proches.



- **Préparation (Chèques)** : l'AWEX propose des chèques (consultance, booster, internationalisation) pour le commerce extérieur, le design, le coaching, et la formation linguistique et des taux d'intervention allant de 50% à 80% (pour les starters).
- **Accompagnement (Enveloppes annuelles)** : les subventions sont structurées en enveloppes annuelles ciblant les nouveaux marchés (moins de 20% du chiffre d'affaires à l'export).
 - **Enveloppe communication** : maximum 5 000 €/an pour le marketing digital, les brochures, les vidéos, etc.
 - **Enveloppe prospection** : couvre une partie des frais pour les études de marché, les voyages de prospection, la participation aux salons (montants plafonnés selon le nombre de participations) et le dépôt de marque.
 - **Enveloppe implantation hors Union Européenne (Soft landing)** : soutient en partie les frais engendrés pour l'ouverture de bureaux de prospection (individuels ou collectifs) hors Union Européenne, notamment via l'occupation d'espaces de travail partagés (incubateurs).
- **Performer (Projets stratégiques)** : des appels à projets sont lancés pour soutenir les projets d'export les plus innovants (maximum 80 000 € de subvention, 80% des frais). Un critère important est l'alignement du projet sur les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), qui compte pour 20% de la sélection.

Contenu issu du webinaire sur les financements publics organisé par Circular Wallonia le 25 avril 2025 (présentations de Luc Sponck de Wallonie Entreprendre, Catherine Charlier du SPW EER, Nicolas Reginster de W.ALTER et Marie-Christine Thiry de l'AWEX).

